NATURE DE LA SUBVENTION DEMANDÉE

❒ FONCTIONNEMENT : ❒ Demande nouvelle

❒ Renouvellement

❒ ÉQUIPEMENT

❒ MANIFESTATION

Libellé du projet : ----------

Si votre demande de subvention concerne une manifestation exceptionnelle, indiquez :

Date : ----------

Lieu : ----------

Montant de la subvention sollicitée : **€**

Fait à :
Et certifié exact
Date-le :
Nom & qualité du Signataire :

Signature

Il est rappelé que, conformément à la loi, toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention de la Mairie pourra être soumise au contrôle de ses délégués. Ce contrôle, a posteriori, s'effectuera à partir des documents, notamment comptables, obligatoirement fournis à l'appui de toute demande de subvention (article L 1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Cadre réservé à la Mairie

Reçu le :

N° enregistrement :

Destinataire(s) :

Copies :

Demande de dossier de subvention communale

Année 2024

Date limite de dépôt en Mairie :

29/02/2024

Tout dossier de demande incomplet ou transmis hors délai fera l'objet d'un rejet

MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES

Hôtel de Ville
Avenue de la Vallée des Baux
13520 - MAUSSANE LES ALPILLES
☎ : 04.90.54.30.06 - 04.90.54.54.33

Dénomination de l'organisme demandeur : ----------

Adresse du siège social : ----------